

Willem Frijhoff

## Dieu et Orange, l'eau et les digues

*La mémoire de la nation néerlandaise  
avant l'État*

Dans une interview donnée au journal *Le Monde* du 5 février 1993, Pierre Nora indique parfaitement la perspective dans laquelle toute recherche comparée sur les lieux de mémoire doit se placer. Parlant des trois derniers volumes de l'entreprise collective, il souligne qu'il « ne s'agit pas du tout dans ces *France* d'une encyclopédie, d'un répertoire des " lieux de mémoire " qui seraient infinis, mais d'une organisation significative de la symbolique française. C'est l'immatériel de la notion qui assure sa fécondité ». Pour n'importe quel pays du monde il serait facile, en effet, d'empiler pêle-mêle quantité d'objets ou de valeurs, de textes ou d'images, de situations ou d'événements qui constituent autant de structures de rappel pour l'identité de groupes petits ou grands, voire pour la nation entière. Pris isolément, ces « lieux de mémoire » amusent, éclairent parfois, mais ne conduisent pas à une meilleure compréhension du mécanisme de la mémoire nationale. Il faut,

pour cela, interroger l'organisation symbolique de l'ensemble de cette mémoire.

À cet égard, la France a la part belle. Comme en témoignent à profusion les contributions réunies dans les sept volumes dirigés par Pierre Nora, la nation y plonge dans un passé lointain ; en tant que nation précisément, elle a pu s'appuyer sur la charpente d'un État. Pour une comparaison, les Pays-Bas peuvent constituer un excellent observatoire : le sentiment national y serait, de l'aveu des historiens les plus avisés, une invention récente, qui ne remonterait guère au-delà du XVIII<sup>e</sup> siècle. Quant à l'État, il est, au sens propre, une invention révolutionnaire, car la fédération de provinces jalousement autonomes (elles-mêmes parfois déchirées entre les intérêts des districts et des cités-États) qui existait avant 1795 ne mérite pas vraiment ce titre ronflant. D'ailleurs, lorsqu'on parle de la République des Provinces-Unies, il est bien rare qu'on traite d'autre chose que de la seule province de

---

Willem Frijhoff est professeur à l'université Érasme de Rotterdam. Il est notamment l'auteur, en français, de *École et société dans la France d'Ancien Régime* (avec Dominique Julia), Armand Colin, 1975, et de *Prophètes et sorciers dans les Pays-Bas aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* (avec Sylvie Dupont-Bouchat et Robert Muchembled), Hachette, 1978. Il a récemment publié, avec Pim den Boer, *Lieux de mémoire et identités nationales*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 1993.

---

Hollande. Tout au plus s'agit-il de quelque ville isolée à la périphérie de cette province, comme Utrecht, Groningue ou Middelbourg. Les étrangers ne s'y sont pas trompés, qui continuent depuis bientôt quatre siècles de désigner par « Hollandais » tous les Néerlandais sans exception. Un beau lieu de mémoire que ce nom à lui seul !

Existe-t-il donc des lieux de mémoire pour l'identité nationale aux Pays-Bas ? Et si oui, comment s'articulent-ils avec l'entreprise française ? En fait, les historiens néerlandais ont depuis quelque temps commencé à défricher ce champ. Un colloque franco-néerlandais s'est tenu à l'Institut néerlandais de Paris en mai 1992, dont les actes viennent d'être publiés<sup>1</sup>. Parallèlement, un grand quotidien (le *NRC-Handelsblad*) a publié une série d'articles sur le sujet. D'autres travaux sont en préparation. Je prends donc deux exemples ici qui s'inscrivent dans la longue durée de la mémoire et qui ont l'avantage de référer à des aspects bien connus de la société néerlandaise d'aujourd'hui.

---

### Dieu et Orange

---

Commençons par une évidence. Astérix n'a jamais trouvé son équivalent hollandais. Ce n'est pourtant pas faute d'ancêtres ou de sangliers. Une superbe rangée de dolmens dans l'est du pays aurait même donné du fil à retordre à plus d'un Obélix. D'ailleurs, dès avant le xvi<sup>e</sup> siècle, la révolte des Bataves, Kaninefats et Frisons sous la conduite de Julius (improprement dit Claudius) Civilis contre les Romains, en 69-70 de notre ère, devint un des mythes fondateurs de la liberté batave, inspirant une longue tradition littéraire et picturale. D'Érasme et Grotius aux patriotes démocratiques de 1787, en passant par

la « conspiration de Claudius Civilis », commandée à Rembrandt pour l'hôtel de ville d'Amsterdam, et jusqu'à la fondation de la République batave en 1795, les ancêtres germaniques ont alimenté l'imaginaire des Pays-Bas et constitué un lieu de mémoire au sens fort du terme. Dès la fondation de la monarchie au début du xix<sup>e</sup> siècle, cependant, le mythe batave – mythe séculier et œcuménique – a fait long feu. Il devait être remplacé, au cours du xix<sup>e</sup>, par un nouveau mythe fondateur : celui de la guerre de Quatre-vingts Ans (1568-1648) et du Siècle d'Or (le xvii<sup>e</sup>), créateurs d'un État protestant et prospère.

D'emblée, l'ordre de ces deux adjectifs créa une nouvelle division dans la mémoire nationale. Fallait-il lire : prospère parce que protestant ? Ou plutôt : prospère et néanmoins protestant ? En gros, deux interprétations se sont affrontées. La guerre conduite pour la liberté – disaient en substance les libéraux – avait engendré une nation tolérante où le protestantisme démocratisant faisait surtout figure de rempart contre l'absolutisme espagnol et pontifical, le calvinisme rigoriste étant par ailleurs autant abhorré par les plus sages des insurgés que le catholicisme façon « jésuites ». Ils avaient été rejoints sur ce point par les cadres catholiques passés à une semi-clandestinité : eux aussi voyaient dans l'offensive jésuite, dirigée de l'étranger (Rome), un des plus grands dangers pour l'identité nationale, cette fois comprise comme identité catholique. C'est là une des sources principales du schisme d'Utrecht de 1723, qui scinda la communauté catholique en deux.

1. Pim den Boer et Willem Frijhoff (éd.), *Lieux de mémoire et identités nationales*, op. cit. J'ai renoncé à donner dans cet article des références à la bibliographie en langue néerlandaise. Le lecteur intéressé en trouvera une ample moisson dans le volume cité.

Willem Frijhoff  
Dieu et Orange,  
l'eau et les digues

Face à l'idéologie libérale, la relecture calviniste de l'histoire nationale affirmait, en revanche, que la guerre de Quatre-vingts Ans avait été conduite principalement pour libérer le pays de la dictature hispano-papiste. Dans ce mélange, les Espagnols étaient autant rejetés pour leur catholicisme intolérant que les papes (montrés du doigt comme l'Antéchrist) pour leurs prétentions temporelles. Il importe ici de rester attentif à la chronologie. Dans la lancée du boom économique du complexe Hollande-Zélande, commencé dès la période catholique, la chute d'Anvers (1585) fit fuir entrepreneurs et capitaux (et pas uniquement ceux des protestants) vers les provinces septentrionales. Dès la première décennie du XVII<sup>e</sup> siècle, la Hollande se profilait comme le nouveau centre économique de l'Europe du Nord-Ouest : les gens affluaient, la prospérité était partout, la compagnie des Indes orientales faisait des profits fabuleux. La tentation est grande d'établir des liens de cause à effet entre le changement de religion dominante et la nouvelle prospérité. On ne s'en est pas privé dans le passé, et l'image dominante de la Hollande à l'étranger est bien celle d'une nation prospère grâce à son éthique protestante – véritable sous-produit des thèses wébériennes, ressassées à loisir dans les manuels, les chroniques, les romans et jusque dans les livres pour enfants.

Mais trois faits méritent attention. D'une part, jusque loin dans le XVII<sup>e</sup> siècle, les plus grandes fortunes d'Amsterdam n'étaient pas protestantes mais catholiques. D'autre part, il est difficile de trouver une famille de renom, dans la première moitié du XVII<sup>e</sup>, dont tous les membres fussent de la même religion : catholiques, mennonites et réformés des différentes tendances s'y côtoyaient le plus souvent jusqu'à ce que, la paix revenue (1648), le pays trouve sa vitesse de croisière et que la normalisation amenât la victoire

des réformés. Enfin, la Hollande déjà prospère de 1600 était entourée d'un chapelet de régions où la guerre continua de faire rage jusque dans le deuxième quart du XVII<sup>e</sup> siècle. Les provinces orientales étaient appauvries par les contributions de guerre que les deux partis, sur ce point connivents, levaient sans vergogne. Après la trêve de 1609-1621, la guerre reprit de plus belle et si la victoire finale des Hollandais nous semble inscrite dans la logique de l'histoire, il en allait tout autrement pour les contemporains. Le siège de Berg-op-Zoom (1622) faisait trembler le pays, la peur des conspirations vraies ou prétendues témoignait de l'incertitude foncière, la reprise de Breda par les Espagnols (1625) semblait annoncer leur retour de fortune, et ce n'est qu'après la prise de Bois-le-Duc par les troupes du stathouder (1629) que l'on put respirer plus tranquillement. Mais, en 1629 encore, les Espagnols traversèrent le pays pour prendre Amersfoort, aux portes d'Amsterdam.

Dans ces conditions, le calvinisme a effectivement pu se profiler comme la bouée de sauvetage nationale devant l'ennemi catholique, donc « autre ». Et la détresse de la guerre, durement ressentie, amena les ministres protestants, les auteurs de chansons et les écrivains spirituels à accentuer le parallélisme entre l'ancienne Israël, qui sous l'égide de Dieu lui-même avait su échapper au joug d'Égypte et à la domination du Pharaon, et la Hollande. Tout comme jadis Israël, la Hollande était persécutée par un roi ennemi, infidèle et cruel ; elle avait traversé le désert de la guerre ou de la trêve et elle avait été élue par Dieu. Les communautés locales furent désignées par des métaphores bibliques : Sion, Jérusalem, Jéricho. La richesse matérielle qu'entre-temps le pays accumulait était le signe même de la bénédiction de Dieu. C'est bien le peuple tout entier qui partageait cette élection

divine, comme le rappelait la doctrine calviniste. En contrepartie, c'est le peuple tout entier qui, pour ses péchés, fut frappé de peste, de famine, d'inondation ou de guerre. Le thème de l'« Israël néerlandais » ou de la « seconde Canaan » devint très rapidement le leitmotiv des relations entre l'Église réformée et l'État. L'Église dominante y empruntait ses prétentions à régenter la société civile.

En même temps, cette idéologie remettait en mémoire d'autres caractéristiques d'Israël. À l'aide de ce lieu de mémoire qu'était l'Israël biblique, les calvinistes se façonnaient un idéal politique qui était aux antipodes de la société éclatée, tolérante et républicaine qui avait assuré la prospérité de la République. La nouvelle Israël devait être un État centralisé, démocratique et monarchique. Dès la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, Guillaume le Taciturne est désigné comme le nouveau Moïse qui conduit son peuple vers la Terre promise. La métaphore est amplifiée sous ses successeurs, les stathouders de la famille d'Orange. Leur pouvoir politique formel, quasi nul, était sans commune mesure avec le pouvoir réel dont ils jouissaient en tant que dirigeants militaires, propriétaires latifundiaires et princes de sang ayant leur cour à La Haye. C'est l'imprécision même régnant autour de la source de leur pouvoir qui favorisa le transfert sur leur personne du *leadership* informel que préconisait la métaphore calviniste. Bientôt, ce fut la maison d'Orange tout entière qui fut portée aux nues, symbolisant, face au pouvoir républicain estimé corrompu, l'autre terme de l'alternative : Dieu.

La sacralisation insidieuse de la famille du stathouder auprès d'une partie de l'opinion, celle qui agissait en faveur d'un État unitaire précisément, éclata au grand jour lorsque l'Empire napoléonien s'écroula. L'État unitaire créé, le mythe de la liberté batave dans une société égali-

taire perdait son sens. Un nouveau mythe peu à peu le remplaça : celui du souverain issu d'une maison princière qui avait présidé depuis plus de deux siècles au destin de la nation – sinon en fait, du moins dans la mémoire. C'est ce soutien moral dans la faction calviniste et parfois, par extension, dans d'autres groupes chrétiens, qui fournit à la nouvelle monarchie une légitimité populaire dont elle avait bien besoin.

À la sacralisation historisante de la monarchie par le populisme calviniste, les libéraux ne pouvaient opposer qu'une autre relecture des origines de la nation : l'apologie du xvii<sup>e</sup> siècle en tant que Siècle d'Or, véritable siècle fondateur de la nation par sa prospérité économique, sociale et culturelle, façonnée par tout ce qui s'opposait aux valeurs du calvinisme monarchisant – la société d'ordres, le fédéralisme, la restriction des pouvoirs souverains, le retrait séculier de l'État par rapport à toutes les Églises. Les deux versions du nouveau mythe d'origine pouvaient se prévaloir de sources d'époque. Deux devises complémentaires, puis contradictoires, étaient en effet rapidement devenues, aux xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles, autant d'emblèmes de partis : *haec libertatis ergo*, « nous avons combattu pour la liberté » – affirmait le parti de la tolérance civile. *Haec religionis ergo*, « nos parents sont morts pour leur religion » – proclamait hautement le parti calviniste. Chacun des deux partis a, par la suite, développé son imaginaire national et ses lieux de mémoire. Du côté calviniste, la mémoire fut transmise par les martyrologes protestants, ou le souvenir de la Saint-Barthélemy, mille fois rafraîchi dans des sermons, libelles et images. Et surtout dans la personne du stathouder, lieu de mémoire vivant en tant que protecteur et parangon d'une religion qu'en réalité il ne professait souvent que du bout des lèvres.

L'histoire ne cessait cependant de compli-

Willem Frijhoff  
Dieu et Orange,  
l'eau et les digues

quer la mémoire et de la forcer à emprunter des méandres. Prenons le cas des fêtes nationales, occasions formelles pour raviver la mémoire de la nation. Depuis 1831 (la Belgique venait de faire sécession), la victoire de Waterloo avait été célébrée autant pour commémorer la fin de l'occupation française que pour représenter l'unité du royaume et l'avènement de la maison d'Orange. La cause semblait évidente, l'occasion incontestée, mais le cœur n'y était pas. C'était une fête d'anciens combattants dans une nation qui pendant des siècles n'avait eu d'yeux que pour la mer et la marine. Au fur et à mesure que le siècle avançait, cependant, l'unité de la nation était projetée en arrière. En 1872, la commémoration de la prise de La Brielle sur les Espagnols (au 1<sup>er</sup> avril 1572), début mythique de la liberté néerlandaise, fut saisie par les libéraux pour organiser une fête de rassemblement national. Mal leur en prit. L'occasion même renfermait le plus virulent des ferments de division. C'est à La Brielle qu'à peu près au même moment dix-neuf religieux furent martyrisés par les gueux insurgés : canonisés en 1867 sous le nom de « martyrs de Gorcum », ils représentèrent pour les catholiques le plus douloureux des symboles de leur oppression pluriséculaire.

Les protestants, quant à eux, n'avaient cure du discours sécularisé de politique unitaire que tenaient les libéraux. Pour eux, la victoire de La Brielle avait marqué le début de la protestantisation formelle du pays, sous la conduite du prince d'Orange, présenté comme le dynaste protestant, élu de Dieu et unificateur. La révolte « pour cause de religion » devint rapidement le point de référence principal dans la nouvelle construction d'une identité protestante particulière, séparée du corps de la nation, tout comme la mémoire d'une guerre « pour cause de liberté » fut le point de ralliement des libéraux. Dès lors,

ceux-ci avaient tendance à accentuer moins la guerre de Quatre-vingts Ans avec son protestantisme militant que la République marchande triomphante et civilement tolérante du Siècle d'Or. Les catholiques, quant à eux, replongeaient dans le Moyen Âge pour retrouver sinon un État, du moins une société indivise.

Il n'est pas nécessaire de poursuivre plus avant cette analyse. Tout comme il y eut plusieurs « France », la nation néerlandaise naquit au XIX<sup>e</sup> siècle dans la juxtaposition de plusieurs « Pays-Bas » historiques, autant de lieux de mémoire qui pouvaient dynamiser l'actualité et conduire à des conceptions militantes, foncièrement différentes du destin national. Ce qui différencie les Pays-Bas de la France, c'est que l'État unitaire y fut construit, au XIX<sup>e</sup> siècle, sur un enchevêtrement de mémoires « nationales » préexistantes qui, chacune, prétendait représenter le seul récit authentique des origines de la nation et, partant, avoir l'exclusive pour tracer les lignes de forces de son destin. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que l'État se soit retiré et ait laissé ces récits s'installer au cœur et à la base des différents grands secteurs d'une société plurielle : les calvinistes, les libéraux, les catholiques et, bientôt, les socialistes. Ce retrait de l'État laissa libre cours à l'affrontement des récits historiques. À long terme, il a sans doute favorisé la sécularisation de la mémoire, des valeurs et de la société tout entière, qui est si caractéristique des Pays-Bas d'aujourd'hui.

---

#### L'eau et les digues

---

En dehors de sa dimension historique, l'identité nationale néerlandaise est inséparable de la géographie du pays. Car qui dit Hollande pense

eau. Et qui dit eau en Hollande pense digues. Le vaillant petit peuple qui, par sa seule force, a créé un pays que Dieu lui-même n'a pas daigné faire surgir des flots figure en bonne place dans tous les catalogues de vertus nationales, dans les guides de tourisme comme dans les dépliants des syndicats d'initiative. Il n'y a pas de lieu de mémoire plus puissant dans ce pays que les digues, omniprésentes – même si elles se cachent souvent sous des routes, des rues ou des chemins de fer. Le plus ancien visiteur connu de la Frise, Pline l'Ancien, disait déjà de ce pays : « On ne sait s'il appartient à la terre ou à la mer ». L'eau est partout, il faut la contenir. Ce sont les digues qui le rappellent. Même les terres légèrement plus hautes de l'intérieur sont traversées de rivières et de canaux qui nécessitent l'endiguement et le drainage des eaux. Chaque négligence, voire chaque imperfection, est payée de catastrophes, impitoyablement. L'histoire des Pays-Bas est ponctuée d'inondations diluviennes dont quelques-unes ont marqué durablement la mémoire collective : l'inondation de la Saint-Marcel (1219) – une de celles qui donna naissance au Zuiderzee ; la grande inondation de la Sainte-Élisabeth (1421) qui submergea vingt villages, isola Dordrecht sur une île et créa les immenses marécages du Biesbosch ; celle de la Toussaint 1570, en pleine révolte ; l'inondation de 1916 qui déclencha une reprise des grands travaux d'aménagement ; la grande marée du 1<sup>er</sup> février 1953 surtout, qui inonda 2 000 km<sup>2</sup>, fit plus de 1 800 morts et fut suivie du plan Delta (1957) destiné à améliorer substantiellement la maîtrise des eaux par un raccourcissement considérable des digues maritimes. D'autres menaces eurent un retentissement comparable : la découverte que les digues maritimes étaient rongées par des vers souleva en 1732 une véritable panique. Dieu lui-même semblait punir les

Hollandais pour leur orgueil, en les vouant à une mort certaine.

Inversement, les rivières ont, de tout temps, été perçues comme des remparts contre l'ennemi. Ce n'est que tout récemment que le ministère de la Défense a abandonné l'illusion que le pays menacé pouvait toujours se retrancher derrière la ligne des eaux. On ne la percevait peut-être plus comme invincible, mais elle était, façon ligne Maginot, toujours censée retarder suffisamment l'avancée de l'ennemi pour permettre l'organisation d'une riposte efficace. Et les inondations volontaires pouvaient être une arme puissante. Les Hollandais eux-mêmes s'en sont servis contre les Espagnols, au xvi<sup>e</sup> siècle, et pour stopper l'invasion française de 1672. Le gel travaillait, hélas ! en faveur des Français : le maréchal de Luxembourg put en prendre avantage, comme Pichegru le fit dans les mêmes conditions, l'hiver de 1794-1795, en compagnie de patriotes bataves.

Mais les digues ne sont pas qu'un artifice matériel pour contenir les flots mortels. Dans les digues s'investit un imaginaire historique qui rappelle au Hollandais le fait lapidaire que sa vie dépend, en dernière instance, de l'effort collectif. L'eau est foncièrement liée au fantasme de la mort, la digue à celui de la survie. La force d'évocation des moulins à vent dans le paysage des Pays-Bas est certainement due, en partie, à leur ancienne fonction vitale pour la régulation des eaux dans les polders. En tant que tel, l'aménagement du territoire est donc plus qu'une affaire de politique, c'est un devoir existentiel. L'administration centrale du Waterstaat (« service des Eaux »), qui s'occupe de tout ce qui concerne la régulation de l'équilibre entre eau et terre, fut une des toutes premières à être créées. On peut critiquer les exigences du fisc, on ne s'oppose point aux taxes destinées à l'entretien

Willem Frijhoff  
Dieu et Orange,  
l'eau et les digues

des digues. Il y va de l'existence même du pays. À en croire Diderot dans son *Voyage en Hollande*, l'Administration des digues et des eaux était tenue avec une rigueur extrême et, contrairement aux bonnes habitudes de l'oligarchie au pouvoir, les administrateurs s'appliquaient à ne pas s'enrichir sur le dos des administrés : tout excédent était réservé pour la réparation suivante des digues, qui ne se faisait jamais attendre bien longtemps<sup>2</sup>. C'est tout dire. Les digues, c'est peut-être le seul élément du pays qui soit vraiment sacré, et qui soit, plus ou moins confusément, perçu comme le seul bien vraiment collectif auquel l'individu ne saurait toucher, sous peine de se déshonorer pour de bon. Qui touche aux digues touche à la vie. On l'a bien vu dans les discussions de ces dernières années sur le niveau des digues : il y plane toujours un petit air d'apocalypse. Et c'est ce qui paraît, en fin de compte, le plus difficile à pardonner à la puissance occupante : la destruction délibérée du grand polder Wieringermeer en 1945, plus de 2 000 km<sup>2</sup> de terres inondées lors de la Libération. Non seulement la vie, mais le substrat même de la vie avaient été détruits.

Les digues sont donc, au sens propre du terme, un lieu de mémoire actif. De tout temps, les grandes digues sont traitées comme autant de merveilles, puis de monuments : la grande et ancienne digue de Westkapelle, construite au xv<sup>e</sup> siècle en Zélande, et celles du nord de la Hollande, entre Enkhuizen et Medemblik, font l'admiration des visiteurs dès l'Ancien Régime ; les endiguements de lacs et marais intérieurs méritent le détour des voyageurs ; la grande digue de fermeture de l'ancien Zuiderzee (*Afsluitdijk*), achevée en 1932, fait tout de suite figure de monument national. D'ordinaire peu enclins à encenser leurs grands hommes, les Néerlandais ont cependant fait une exception

pour le chef-lieu des nouveaux polders, érigés en province, en lui donnant le nom de l'architecte de cet ensemble, l'ingénieur Lely : Lelystad. Les digues sont aussi un des tout premiers lieux de mémoire vraiment nationaux. L'eau, on le sait, ne s'arrête pas aux frontières et les grandes inondations n'y font pas exception. Ainsi, la marée désastreuse de 1953 frappa également la Belgique, quoiqu'elle y fût moins meurtrière. Mais c'est l'effort commun pour les digues, les polders et les systèmes de drainage qui constitue depuis le Moyen Âge le premier ciment national, en dépit de toutes les vicissitudes politiques des territoires particuliers. Les Pays-Bas, c'est avant tout un ensemble de provinces liées vitalement entre elles par des soucis communs pour la survie physique et qui sont régulièrement rappelées à cette communauté existentielle par les efforts à consentir ou les catastrophes communes.

Rien d'étonnant donc à ce que, de la Vendée à la Russie, la mémoire des Hollandais demeure liée aux travaux d'endiguement, aux polders et à ces « prodiges des arts utiles » qui constituaient déjà le but principal du voyage de l'abbé Coyer en Hollande (1769)<sup>3</sup>. Les termes mêmes de *dijk* (digue) et de *polder* (un mot qui apparaît dès le xii<sup>e</sup> siècle) perpétuent la mémoire des Néerlandais dans presque toutes les langues européennes. Et l'image plutôt négative des *Dutch* dans le domaine littéraire anglo-saxon y est contrebalancée par la légende de Hansje Brinker, le petit garçon courageux qui parvint à contenir une rupture de digue en bouchant le trou avec son pouce, jusqu'à l'arrivée des sauveteurs.

2. Denis Diderot, *Voyage en Hollande*, introduction d'Yves Benot, Paris, Maspero, 1982, pp. 30-31.

3. Madeleine Van Strien-Chardonneau, « *Le Voyage de Hollande* », *Récits de voyageurs français dans les Provinces-Unies, 1748-1795* (thèse Groningue, 1992 ; sous presse), p. 51.

Willem Frijhoff  
Dieu et Orange,  
l'eau et les digues

Dante déjà chantait la renommée des digues flamandes (l'Enfer, xv, 2). Et, des ouvrages de Guicciardin (1567) et de William Temple (1673), références pour tous les voyageurs de l'époque moderne, au guide contemporain de Bernard Pingaud (1954) et au plus récent historien français des Pays-Bas (Christophe De Voogd, 1992), toutes les descriptions du pays commencent par un tribut aux endiguements et aux polders : « En incarnant le premier l'idée " d'un homme maître et possesseur de la nature ", ce pays, petit en apparence, prend une dimension prométhéenne et acquiert une valeur universelle », écrit De Voogd, enthousiaste <sup>4</sup>. Les Hollandais n'ont certainement pas inventé les digues, dont les premières traces remontent, en Hollande même, à l'époque romaine. Mais ils ont été identifiés avec les travaux de l'eau au point d'y prendre une bonne partie de leur image. Pour décrire leur caractère, Samuel Sorbière emprunta une métaphore au combustible omniprésent dans la Hollande du XVII<sup>e</sup> siècle, mais dont l'extraction était aussi une des premières causes du déséquilibre des eaux : « Les Hollandais peuvent être comparés à leur tourbe, qui s'allume lentement et qu'il ne faut point hâter ; mais qui, une fois allumée, tient son feu <sup>5</sup>. »

En fait, ce jugement relevant d'une psychologie des peuples bien rudimentaire était déjà un cliché de la caractérologie. La pathologie des quatre humeurs assignait le Hollandais dans la catégorie des flegmatiques. Le sol marécageux, le ciel bas et l'air humide étaient, pensait-on, responsables de sa balourdise et de son manque de finesse. Sir William Temple (1673) consacre plusieurs pages à ces correspondances, mais le stéréotype national de la grossièreté hollandaise remonte bien plus haut. En fait, Érasme le commente déjà dans l'article « *Auris batava* » (l'oreille batave, c'est-à-dire qui fait semblant de

ne pas entendre) de ses *Proverbes*. Et, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, Coornhert se glorifie ouvertement du manque de finesse de ses rustres de compatriotes pour exalter la pureté des mœurs bataves face à la dépravation introduite par les dizaines de milliers de réfugiés des Flandres qui, pour être bons calvinistes, n'en étaient pas moins ramollis par le luxe et viciés par le raffinement d'une civilisation trop élégante.

Ce discours critique sur la civilisation devait rester un leitmotiv dans l'autodéfinition collective du peuple néerlandais : dans ce pays toujours menacé, il faut avoir la tête sur les épaules et les jambes campées solidement. Tout au long des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la pénétration rampante de la civilisation de cour dans les élites francisées de la République néerlandaise fut activement combattue par un rappel à l'ordre des antiques vertus bataves. Dans les élites mêmes, le modèle français était tempéré par une frugalité de bon aloi et une modération qui faisaient figure de retouches nationales de cette culture supranationale. « Presque toute l'Europe les considère comme un peuple calme et modéré jusque dans sa faiblesse », devait dire de ses compatriotes le juriste et leader révolutionnaire Johan Valckenaer dans son discours inaugural à Leyde, après son retour d'exil en 1795 <sup>6</sup>. Encore de nos jours, le Néerlandais se voit essentiellement comme simple, assez peu raffiné, mais honnête et sincère. Il croit se tenir debout fermement, que ce soit sur un bateau ou sur la terre. Il ne passe pas par quatre chemins mais va droit au

4. Christophe De Voogd, *Histoire des Pays-Bas* (Paris, Hatier, 1992).

5. *Sorberiana, ou bons mots, rencontres agréables, pensées judicieuses et observations curieuses de M. Sorbière* (Paris, 1694), p. 112.

6. W. Frijhoff, « La société idéale des patriotes bataves », in Willem Frijhoff et Rudolf Dekker (éd.), *Le Voyage révolutionnaire* (Hilversum, Verloren, 1991), p. 144.



Willem Frijhoff  
Dieu et Orange,  
l'eau et les digues

but, dans ses actes comme dans ses paroles, sans grandiloquence ni arrière-pensées, sans hypocrisie ni fioritures. D'où, soit dit en passant, son rejet quasi viscéral de la figure du général de Gaulle et de sa politique de grandeur, ou du Vatican et de ses intrigues hypocrites. Pour légitimer cette attitude, il se colle l'étiquette « calviniste », ce qui se veut plutôt un raccourci pour un cocktail de libre arbitre, réalisme, moralité publique et démocratie que pour le rigorisme protestant sombre et dogmatique que certains y mettent. Il aime par-dessus tout la liberté : non pas les « libertés » reconnues par l'État, comme on dit souvent en France, mais « la » liberté une et indivisible à laquelle l'État même est subordonné. Et il pense sa société comme égalitaire et démocratique. L'antique liberté batave, déjà commémorée par Tacite et reprise par les humanistes, figure dans cet ensemble de vertus comme le lieu de mémoire central et constant : pendant la révolte contre l'Espagne (*libertatis ergo*), pendant l'élaboration du régime politique de la République au XVII<sup>e</sup> siècle (Grotius), au cours des guerres anglaises et françaises et, surtout, à usage interne, dans la décennie qui prépara la révolte des patriotes (1787) et la révolution dite batave (1795). Ici, le terme « batave » renvoie expressément aux vertus antiques de l'organisation communautaire.

On reconnaît dans ce stéréotype national le poids de l'organisation physique du territoire, telle qu'elle s'est imposée au cours des siècles. Le Néerlandais se raconte comme un lutteur simple, mais efficace, contre des forces qui le dépassent. L'essentiel de cette autodéfinition du peuple néerlandais précède, en fait, la création d'un État national centralisé (1815) et même d'un État néerlandais tout court, tel qu'on peut le voir s'ébaucher sous une forme fédérative à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle renvoie plutôt

à une communauté vitale. Elle naît, en effet, au plus concret de la vie en commun : dans l'entraide pour la survie dans un milieu physiquement hostile. C'est là que le lieu de mémoire de l'organisation des eaux prend une dimension supplémentaire. J'ai mentionné plus haut comment la pathologie humorale attribua aux Néerlandais un flegmatisme foncier, en raison de l'omniprésence de l'eau dans l'air et dans le sol.

Le pasteur réformé Willem Anthony Ockerse (1760-1826), un des révolutionnaires radicaux les plus actifs de l'époque batave, publia entre 1788 et 1797 une *Esquisse d'une caractérologie générale* dans laquelle il porta à la perfection cette caractéristique du flegmatisme néerlandais. Par un raisonnement sociobiologique en avance sur son temps, il établit une liaison étroite entre les qualités du sol et de l'air, d'une part, et la constitution physique des Néerlandais, de l'autre : « Il a le sang froid, plein d'eau, des muscles flasques et visqueux, des nerfs détendus. » Il se situe donc juste entre la vivacité nerveuse des Français et l'orgueil sombre des Anglais. Sa constitution prédispose le Néerlandais à un esprit pondéré, un travail lent mais constant, et un effort tenace, avec zèle et amour du détail. Cette prédisposition est elle-même en interférence avec les composantes historiques du caractère national. L'ardeur au travail, dit Ockerse, « n'est pas seulement un fruit de leur instinct, mais naît en grande partie de la disposition physique du pays et de la situation de leur patrie ». La nécessité de construire des digues et des moulins, d'organiser collectivement l'aménagement du territoire a conduit les Néerlandais à cultiver la vertu du travail en commun, dans l'égalité de tous. Et à force de s'exercer, la vertu devenait attitude : la liberté, exprimée dans une répartition démocratique des tâches communes, s'est ainsi inscrite dans le caractère même des

Willem Frijhoff  
Dieu et Orange,  
l'eau et les digues

Néerlandais. Celui-ci a été forgé dans leur lutte perpétuelle contre l'eau.

Ockerse était, bien entendu, un jacobin qui voulait à tout prix retrouver la trilogie révolutionnaire dans les germes mêmes de son peuple. Il n'en demeure pas moins qu'il exprime dans ces passages une conviction intime de bien des Néerlandais ; leur façon d'organiser leur perception de la réalité sociale. Si l'origine de cette conviction demeure peu claire, elle continue jusqu'à nos jours de fournir à la conscience néerlandaise un cadre explicatif qui parfois légitime ce qu'ils ressentent comme leur particularité : la volonté délibérée de former une société foncièrement solidaire et égalitaire. Selon cette conviction, le travail commun de l'aménagement du territoire (et, dans sa forme actuelle, pour la sauvegarde de l'environnement) est l'affaire de tous sans aucune distinction : chacun a le devoir mais aussi le droit d'y participer. Elle se fonde sur un postulat historique, qui est lui-même un lieu de mémoire, au sens fort du terme. De tout temps, en effet, l'organisation de ce travail s'est faite d'une façon solidaire et égalitaire, dans les syndicats des eaux à base territoriale (administrations des polders, *heemraadschappen*, *waterschappen*), qui, dans leur forme primitive, remontent au Moyen Âge. En tant que tels, ces syndicats ont précédé toute structure d'État et constituent la première forme d'organisation commune. C'est dans ces organisations fondées sur l'égalité, politiquement vides et donc pures, que le caractère national des Néerlandais s'est formé, avant d'être déformé par l'État naissant. Il est, à cet égard, illuminant de réaliser à quel point le Néerlandais reste réfractaire à toute hiérarchisation, qu'il estime abusive. Comme Philippe d'Iribarne l'a montré à propos des entreprises et de leur culture de gestion interne, les Néerlandais pensent leur société et

ses structures essentiellement comme une articulation conviviale d'intérêts de groupe, et surtout de petits groupes, en termes de fédération et coalition, au travers de débats démocratiques et de décisions consensuelles, prises à l'unanimité autant que possible<sup>7</sup>. Comme si le démon des factions partisans ne pouvait être conjuré que par un retour à l'innocence des origines.

Il est douteux, naturellement, que l'organisation de la lutte contre l'eau ait connu ce passé paradisiaque de collaboration sur un pied d'égalité que le stéréotype lui prête. Comme l'a suggéré le sociologue J. P. Kruijt dans l'entre-deux-guerres, la solidarité restait bien souvent confinée à l'intérieur des digues. Il en résulta une tendance au particularisme qui reste sans doute une des constantes de l'histoire néerlandaise dans la longue durée : dès que le pouvoir central se retire du devant de la scène, elle remonte en flèche. On l'a bien vu sous la République des Provinces-Unies, une fédération de particularismes s'il en était. Le particularisme ambiant constitue certainement aussi un des facteurs qui ont fait réussir et durer si longtemps au xx<sup>e</sup> siècle le système de compartimentage socio-culturel du pays, plus connu à l'étranger sous le nom anglais de *pillarization* : l'État se retirait de l'organisation socioculturelle du pays (enseignement, soins, etc.) pour ne plus que coiffer les quelques grands piliers confessionnels ou idéologiques qui réunissaient leurs fidèles en autant de mini-États autarciques.

Mais un lieu de mémoire ne s'observe pas forcément tous les jours comme une réalité tan-

7. Philippe d'Iribarne, *La Logique de l'honneur. Gestion des entreprises et traditions nationales* (Paris, Le Seuil, 1989), pp. 203-251 ; cf. W. Frijhoff, « À la recherche de l'habitus démocratique des Pays-Bas (Hollande et Belgique) », in Antoine de Baecque (éd.), *Une histoire de la démocratie en Europe* (Paris, Le Monde Éditions, 1991), pp. 234-255.

Willem Frijhoff  
Dieu et Orange,  
l'eau et les digues

gible, et on ne peut l'avoir constamment à l'esprit. C'est une structure de rappel collective, plus ou moins latente, plus ou moins notoire, qui se révèle dans des conditions particulières et qui sert, dès lors, à dynamiser la mémoire. Dans ce sens-là, il y a bien mémoire longue, et l'idéal de l'État-providence qui connut son apogée dans les années 1980 n'est pas sans rappeler la solidarité sommaire de la paysannerie du Moyen Âge ou le souci de la bourgeoisie cossue du Siècle d'Or d'assurer une couverture sociale convenable aux veuves, aux orphelins, aux vieux, aux malades et parfois jusqu'aux pauvres.

---

#### Des bouées de la mémoire ?

---

On peut tout faire dire à un lieu de mémoire, semble-t-il. Il n'en demeure pas moins que ces structures de rappel existent et qu'elles fonctionnent dans des cultures nationales précises, distinctes les unes des autres. Dans plusieurs occasions, Pierre Nora a posé aux historiens étrangers deux questions, liées entre elles. Le lieu de mémoire est-il une structure de rappel spécifiquement française ? Peut-on traduire ce terme en d'autres langues ? Certainement, le lieu de mémoire en tant que repère pour l'identité nationale existe en dehors de la France. Pas d'« exception française » à cet égard. Mais il ne faut pas confondre nation et État. Dans la France d'aujourd'hui, l'État n'est peut-être guère plus fort qu'aux Pays-Bas : tard venu dans le paysage des États unitaires et centralisés, les Pays-Bas ont accompli en peu de décennies une

gigantesque opération de rattrapage. La différence ne réside pas tant dans les structures administratives ou la politique actuelle, mais dans la profondeur historique de sa légitimation et, partant, dans le degré d'acceptation que l'État peut espérer. Et il existe une différence foncière dans le modèle historique de base. En France, des tendances centrifuges existent et elles ne sont pas nouvelles. Cependant, le modèle d'organisation de la conscience nationale n'apparaît pas, en fin de compte, comme fédératif mais comme unitaire. Aux Pays-Bas, l'unité est réelle, mais elle se manifeste sur fond de fractionnement. Plus qu'en France, me semble-t-il, l'État doit y négocier à chaque instant l'adhésion de groupes changeants et toujours divers qui estiment constituer des éléments autonomes d'une fédération d'intérêts.

Reste la deuxième question, à savoir si le terme de « lieu de mémoire » peut se traduire dans d'autres langues. Question rhétorique ? Non pas. L'équivalent néerlandais, *gedenkplaats*, au sens littéral, a une forte connotation funéraire ou commémorative. Et la traduction plus exacte *steunpunt van het geheugen*, « point d'appui de la mémoire », pêche par sa longueur et son manque d'élégance. Je proposerais, pour ma part, un équivalent bien de chez nous : *geheugenboei*, « bouée de la mémoire ». Car la mémoire s'attache à des formes, sans cesser de flotter au gré des ondes et sans perdre sa capacité de reprendre le large. En outre, ce mot inclut, dans le terme même, la mémoire topique de ce pays où la terre n'est jamais qu'un négatif de l'eau.

*Willem Frijhoff.*